

UNE BONNE GESTION DE L'HERBE, C'EST 70% DU RENDEMENT

Michel Hamon

En bref

- . Saint-Cast-le-Guildo
- . 1 UTHF
- . lait vendu 240 000L, 42 vaches
- . SAU : 65 ha
- dont
 - . 46 ha de prairies, dont 8 ha en prairies naturelles très peu productives
 - 5,5 ha de maïs ensilage,
 - 13 ha de céréales
- . Type de prairies:
 - 24 ha RGA-TB,
 - 5,5 ha dactyle-RGA-TB,
 - 7 ha RGA-TB-fétuque,
 - 1,5 ha RGH-RGA-TB-TV
 - 8 ha de prés
- . Une partie de terres très foncières, une partie à faible potentiel
- . chargement de 1,1 UGB/ha
- . 2,5 tMS stockées/UGB/an
- . 250 kg de concentrés/VL

Michel Hamon, installé à Saint-Cast-le-Guildo, a progressivement mis en place un système herbager pour atteindre ses objectifs de revenu et de travail. Pas très compliqué à condition d'appliquer la méthode, analyse-t-il aujourd'hui.

Intérêts

- Optimiser le rendement des prairies
- Une herbe de qualité bien répartie sur l'année
- De l'avance en herbe en cas de sécheresse
- Pas de refus, pas de météorisation

Règles

- Sortir tôt au printemps
- Un temps de repos long des parcelles entre deux pâturages, qui oscille entre 42 et 60 jours, en fonction de la saison et du temps
- Un temps d'occupation court des paddocks (3 à 4 jours)
- Ne pas pâturer ras (sauf une fois dans l'année),
- Respecter toujours les intervalles de pâturage, pour éviter le piège de l'accélération à contre-temps

Moyens

- Avoir un minimum de 35 ares d'herbe par vache pour mettre en place le système : plus la surface en herbe est importante, plus la gestion de l'herbe est facile
- Une taille des paddocks adaptées au nombre de vaches : à titre indicatif 1 are/vache et par jour soit pour 40 vaches et trois jours de pâturage : 1,2 ha environ

Zoom

Quand savoir si ma parcelle est à point ?

Bon nombre d'herbagers de Bretagne n'utilisent ni herbomètre, ni mètre-ruban. Comme André Pochon le préconise, ils apprécient le bon stade de pâturage en marchant dans la pâture : *"quand l'herbe commence à se coucher, quand sa base commence à blanchir, il y est temps d'y envoyer les animaux."*

En arrivant dans la parcelle, les vaches doivent ébecquer l'ensemble du paddock. Si vous observez des ronds, que la vache broute à ras en laissant des refus, vous êtes trop tôt, il y aura des refus, sans compter qu'il y a alors risque de météorisation, et vous perdez en rendement. En mai-juin, 6 à 7 jours de plus de temps de repos double le rendement !

Mais quand vous pâturez une prairie de 3-4 tonnes de matière sèche, au départ des animaux, il en restera 1 tonne. Si vous insistez, tout sera consommé mais avec une baisse de lait dans le bac ou de croissance de veaux ou d'agneaux. Une journée de grattage en trop, ce sont 8 jours de perdus pour la repousse. Mauvais sur toute la ligne !

En revanche, l'ensemble des prairies doit être bien rasé une fois dans l'année, soit en fin d'automne par temps sec, mieux au printemps lors du déprimage.



La démarche

«La gestion de l'herbe ? Rien de plus simple, il suffit de suivre la méthode !»

J'ai suivi une formation à la gestion de l'herbe avec le CEDAPA il y a 4 ou 5 ans. J'applique exactement la méthode Pochon, et ça marche !

Déroulement de la saison de pâturage

Dès que ça porte, je sors les vaches. Elles font le tour de tous les paddocks. Je rase assez sévère pour donner de la lumière au trèfle. Le déprimage peut

être très précoce chez moi (en 2010-2011 le premier tour des parcelles a démarré à la mi-janvier et s'est fini début mars). Dès le début mars je mets de côté ma parcelle de réserve : environ 10 ares par vache que je ne pâturerai pas avant le début mai.

La parcelle de réserve, mise de côté dès le début mars

« La parcelle de réserve te permet de constituer des stocks sur pied et de basculer sur des intervalles de pâturages longs ».

Je commence le deuxième tour de pâturage par les parcelles les plus précoces (fétuque - RGA précoce et trèfle blanc) que je destine à la fauche en ensilage fin mai. Elles seront pâturées avant le 15 mars. Puis je continue par les parcelles de RGA-TB plus tardives, en commençant là aussi par les parcelles que je destine a priori plutôt à la fauche. Mais dans tous les cas, je ne fauche que l'excédent de pâturage !

Je ferme le silo de maïs fin avril (en général vers le 20). Les vaches entrent dans la parcelle de réserve entre le 5 et le 7 mai, quand elle est à point !

L'an dernier, mes 42 vaches ont passé entre 15 et 20 jours sur les 3 ha de parcelle de réserve, soit un rendement par hectare supérieur à 3 tMS/ha.

Et ensuite ?

Je suis très strict sur les intervalles de pâturage. Je suis sur une base de 42 jours entre deux pâturages, sauf en mai où c'est un peu plus court, et je monte en été jusque 60 jours. Les parcelles sont bien pâturées (je ne fais pas de fauche de refus) et je n'ai jamais de météorisation malgré l'abondance du trèfle et le fait que je n'apporte pas de foin.

Des intervalles de pâturage très stricts : entre 42 et 60 jours.

J'ai une surface de pâturage de 35 ha et je fauche environ la moitié de la surface. En été, quand la pousse de l'herbe se ralentit les parcelles débrayées au printemps rentrent à nouveau dans le cycle et ça permet d'allonger les intervalles de pâturage.

Quel type de prairies as-tu ?

Pour le pâturage j'ai implanté du RGA-TB tardif. C'est cool, super facile à gérer : il y a une grande souplesse d'exploitation et c'est plus facile de maîtriser l'épiaison. Pour les parcelles davantage destinées à la fauche, j'ai plutôt des mélanges plus précoces type fétuque - RGA précoce - RGI - TV : elles sont ensilées fin mai. Comme j'ai une grande surface en herbe, j'ai suffisamment de pâturage en été pour faire une deuxième coupe sur ces parcelles qui ont tendance à épier à nouveau.

Equilibre travail-revenu

Je ne rouvre le silo à maïs qu'après le 20 octobre, et les vaches ne restent que 2 à 3 mois en stabulation sans sortir. Elles sont environ à 180 jours en ration herbe seule.

Dans mon système herbager, j'ai fait le choix d'avoir un chargement faible, plus faible que d'autres collègues herbagers. L'objectif est de maximiser le pâturage, pour faire peu de stocks et en avoir peu à distribuer ! Grâce à ce système, j'ai un coût alimentaire très faible (40 euros pour 1000 litres de lait, par rapport à une référence de 75 euros pour 1000 litres au CER 22).

Mon optique est de faire du revenu en limitant le travail, ce qui est primordial car je suis seul sur l'exploitation.

